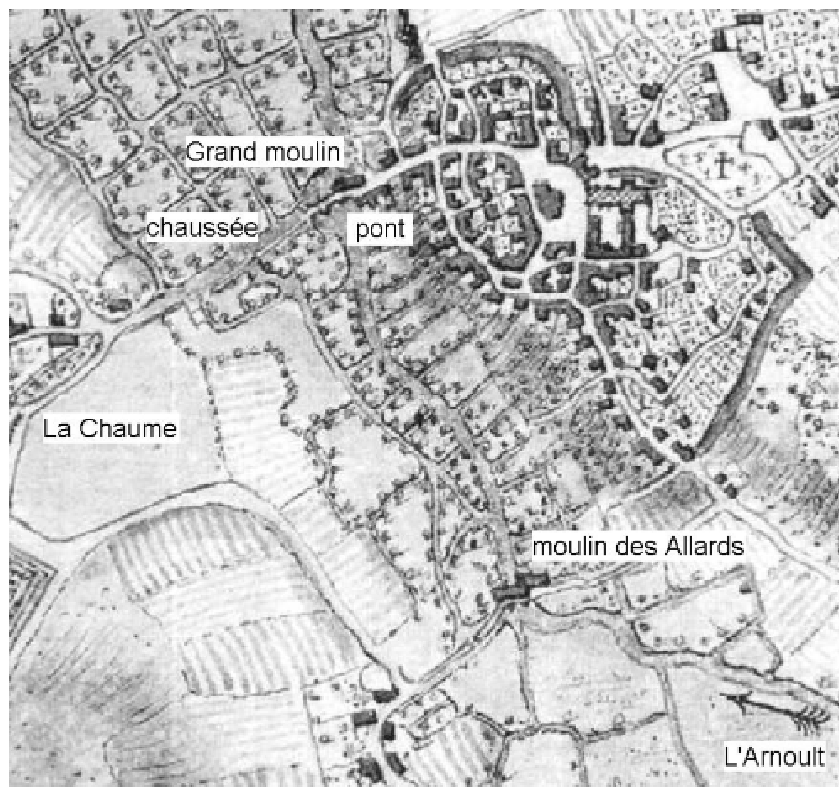


NOTES SUR LE PONT ET LA CHAUSSEE SURELEVEE

DE PONT L'ABBE

Le « plan de la ville de Pont l'Abbé » dressé vers 1710/1715 par Claude Masse nous permet de remarquer que le tracé du bourg n'a guère changé depuis l'établissement de ce plan : nous pouvons y reconnaître les mêmes rues et ruelles sans grandes modifications, le changement le plus notable étant la construction de la route neuve avec son pont reliant La Chaume. Quant au tracé de l'Arnoult, si depuis la canalisation réalisée en 1812, quelques fossés ont été comblés, il en est d'autres que l'on peut voir encore actuellement. Le cours ancien de la rivière peut lui-même en certains points être identifié aisément notamment entre le moulin des Guilloteaux¹ (non représenté sur le plan) et celui des Allards².



Plan de la ville de Pont L'Abbé, par Claude Masse

¹ Ruiné par la canalisation de la rivière, il a été détruit. Remplacé par le moulin du Rocher établi sur le nouveau cours de l'Arnoult, il a été lui aussi détruit par un incendie en 1928.

² Mis hors d'état de fonctionner, il a été remplacé vers 1933 par la minoterie désormais désaffectée et en ruine.

La rivière Arnoult, avant la canalisation de la partie en amont de Pont l'Abbé¹, avait un cours sinueux dans une vallée marécageuse avec nombre de ramifications. Après avoir reçu quelques aménagements elle faisait tourner, sur la partie de territoire représentée sur le plan, deux moulins à eau : le moulin des Allards, et le Grand Moulin, ce dernier situé dans la zone qui nous intéresse plus particulièrement ici².

A ce niveau, la rivière coule non loin de la falaise sur sa rive droite, où nous pouvons remarquer que le Grand moulin paraît avoir été situé légèrement en aval du pont actuel. Le plan de Claude Masse laisse entrevoir, à cet endroit, une rivière assez large et sans doute peu profonde. On reconnaît également un pont à trois arches : une petite près de la rive droite, surmontant ce qui pourrait être le bief du moulin ; une grande arche centrale et une troisième petite près de la rive gauche du cours d'eau. Les travaux de canalisation vont rogner une frange de la falaise ici peu haute, entraînant la destruction du moulin et de l'ancien pont.

Les arches de la route surélevée

Partant du pont en se dirigeant vers La Chaume, la chaussée rectiligne, qui est celle que nous connaissons à quelques centimètres d'épaisseur de bitume près, était surélevée d'environ 0,80 à 1,00 mètre par rapport aux terrains environnants. Elle était longée à gauche par un fossé reliant les deux branches de l'Arnoult : ce fossé est aujourd'hui comblé et le sol est rehaussé. A droite elle se trouvait bordée par le ruisseau La Billette, fossé maintenant busé, dont la profondeur était d'environ 2 mètres sous le niveau de la chaussée. Sous cette route existent trois arches de pont (avec un fossé dans leur prolongement), dont deux nous étaient bien connues³.

La première, que nous avons connue presque totalement comblée, se situe après le grand bâtiment relativement récent de La Blanchetière (dont le mur ouest flanqué de contreforts est parfois pris pour un mur d'église !). Mais bien qu'également remblayé, le fossé qui lui faisait face demeure encore bien repérable au sol par la dépression qui en subsiste. Il sert actuellement de limite de parcelles sur le cadastre, ce qui permet la localisation précise de cette arche. La position de cette dernière, au vu du plan de Claude Masse, paraît située très près de la dernière arche du « grand pont ». Est-ce la même ? ou y avait-il deux arches très proches⁴ ? Il faut noter que sur ce plan, si les arches du pont sont représentées (symboliquement il est vrai), celles qui se trouvent sous la chaussée ne le sont pas, seulement repérables par les fossés qu'elles recouvrent et que nous avons heureusement connus.

¹ Les travaux concernant la partie en aval de Pont l'Abbé ont débuté dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle (1782-1783). D'importants crédits auraient alors été votés pour la réalisation de cette entreprise, mais en partie détournés. Les travaux auraient souvent souffert de ralentissements et d'interruptions. Complètement stoppés à la Révolution, ils n'avaient pas atteint le Grand moulin. La reprise de ce gros chantier s'est faite en 1812 avec remise en état des dégradations causées par l'abandon des travaux antérieurs et le manque d'entretien. – Voir l'étude de R. Ferrier, « Cahier de doléances plaintes & remontrances des habitants...12 mars 1789 », *Bulletin de la Société d'Archéologie et de Sauvegarde du Patrimoine du canton de St-Porchaire*, 1988, n° 5, p. 24-32 – Voir aussi : Gautier, *Statistiques de la Charente Inférieure*, 1839.

² Indiqué « Grand moulin » sur la carte de Cassini, il est nommé « moulin de Brossard » avec la mention « à détruire », sur le projet de canalisation en 1809.

³ Pour avoir très souvent joué dans ce fossé dans notre enfance.

⁴ Nous adhérierions assez volontiers à la dernière hypothèse.



Photo 2



Photo 1

La deuxième, distante d'environ 35 à 40 mètres était encore fonctionnelle au début des années 1950 (photo 1) : l'eau y circulait surtout l'hiver par temps de pluie, avant le busage récent du ruisseau La Billette (photo 2). Le fossé qui l'alimentait a été lui aussi remblayé plus récemment. Quant à celui qui la prolonge, aujourd'hui encore ouvert mais passablement comblé, l'eau n'y circule plus : il sert lui aussi de limite de parcelles.

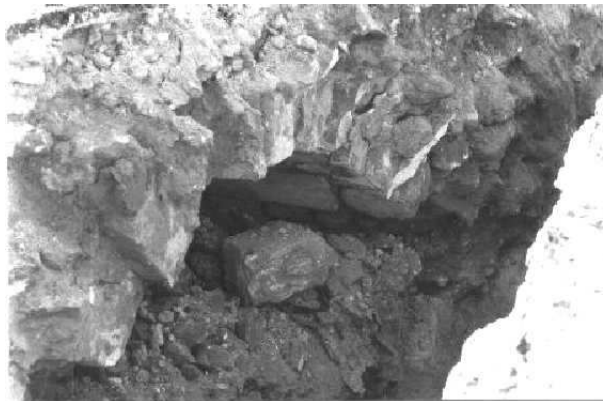


Photo 3

La troisième arche est murée, son emplacement masqué par le lierre, comme pratiquement le reste du mur. Elle ne nous est apparue qu'en 1993, lors de l'ouverture de la tranchée pratiquée pour le passage de la conduite du tout-à-l'égout, et se trouvait comblée dans sa quasi totalité (photo 3). Distante d'environ une trentaine de mètres de la précédente, elle devait laisser écouler l'eau de la deuxième branche de l'Arnoult dont la séparation du cours principal se faisait un peu en aval du moulin des Allards.

Le pont de pierre

Sur le plan de Claude Masse, ce que nous appelons ici le « Grand pont », pour le différencier de la chaussée percée d'arches, se situait en partie sur la portion de route qui, actuellement, longe les bâtiments de La Blanchetière, qui ne furent construits qu'après remblaiement de l'ancien lit de la rivière dont ils occupent l'emplacement, et qui datent pour les plus anciens, du début du XIX^e siècle¹, après 1812.

À quel type de construction appartenait ce vieux pont ? Hélas, aucune gravure le représentant ne nous est actuellement connue. Si, comme nous pouvons le penser, ce pont

¹ La rampe en fer forgé de l'escalier du perron de la maison bordant la route est datée 1838.

comportait trois arches dont une grande, cette dernière (au moins) nécessitait une hauteur de voûte plus importante entraînant une surélévation de la chaussée. Par suite du redressement du cours de l'Arnoult avec mise en place d'un nouveau pont, l'ancien devenu inutile a vu son (ses) arche(s) arasée(s) de sa (leur) voûte pour obtenir une chaussée plane. Aussi ne peut-on que regretter l'absence d'observations qui auraient pu être faites à l'occasion des ouvertures de tranchées pour la pose de la conduite d'adduction d'eau puis celle de l'assainissement, car il n'est pas impossible que les bases de ce pont soient toujours enfouies dans ce qui était l'ancien cours principal de la rivière.

Comment se présentait, à l'époque, cette vieille chaussée avec ses ponts ? Nous ne pouvons malheureusement que forcer notre imagination pour essayer de nous la figurer ! Mais surtout et avant tout, il nous faut faire une totale abstraction des constructions actuelles, pour tenter de nous replacer dans le contexte de l'époque : un marais très humide ou serpentent deux branches de l'Arnoult et de nombreux fossés, envahi par une végétation de milieux aquatiques (eaux douces) : joncs, roseaux, laïches (appelées «rouches » chez nous), saules et aulnes sur les bords...

Conclusions

Pour éviter d'être inondée, la chaussée reliant Pont l'Abbé à La Chaume est surélevée et laisse passer l'eau par des ponts enjambant la rivière et divers fossés. Elle est soutenue de chaque côté par un mur construit en pierre de taille¹ que l'on peut imaginer surmonté d'un petit parapet pour éviter les chutes accidentelles dans le ruisseau la Billette, à droite, et dans le fossé qui relie les deux branches de l'Arnoult et qui longe la route à gauche. Nous avons bien connu le premier, désormais remblayé et occulté par le busage du ruisseau. Le deuxième quant à lui, est comblé depuis la déviation de la rivière, le sol surchargé nous faussant la vision de l'état primitif. Nous ne pouvons que nous le représenter semblable au précédent.

Trois arches de ce « long pont » nous sont donc connues, solidement construites en pierre de taille. Si le plan de Claude Masse se montre assez exact et si notre lecture en est bonne, cet ensemble (chaussée et pont) aurait comporté cinq à six arches. A la suite des trois mentionnées ci-dessus, il nous paraît assez logique d'entrevoir, disposée au milieu du bras le plus large de la rivière, une arche plus importante nécessitant une plus grande hauteur. Elle serait suivie d'une autre petite semblable aux précédentes au-dessus du bief alimentant le moulin. Quel était le positionnement de ces arches maintenant détruites ? Etaient-elles contiguës, reposant sur des piles, comme le suggérerait le plan représentant deux piles avec bec de l'arche centrale, ou semblables à celles disposées sous la chaussée, plus espacées et séparées par des massifs de maçonnerie ?

Du pont jusqu'à La Chaume, cette chaussée longue d'environ 200 mètres, quelle que soit l'image que nous pouvons nous en représenter, implantée isolément au beau milieu d'un marais, constituait à l'origine un long pont, ensemble assez impressionnant pouvant, nous n'en doutons pas, aisément justifier la dénomination de type *pons lapideus* signifiant « Pont de pierre », qui se retrouve dans d'anciens textes, et que de mauvaises latinisations ont fait interpréter *Ponti labium* « lèvre de la mer », absurdité dénoncée par plusieurs étymologistes²... mais qui a la vie bien dure ! La forme parfois rencontrée, *Pontem album* (« Pont blanc »), tout aussi erronée, a le mérite de pouvoir s'appliquer à cet ouvrage d'art.

¹ Mur que nous avons connu en grande partie recouvert par le lierre.

² Duguet Jacques, « Notes sur Pont l'Abbé », *Bull. Soc. d'Archéologie et de Sauvegarde du Patrimoine du canton de Saint-Porchaire*, n° 12, p. 9, 1995. (Voir également Tonnelier, note 12).

Duguet Jacques, *Noms de lieux des Charentes*, Editions Bonneton, 1995, p. 150.

Quant à l'ancienneté de cette vieille chaussée ... c'est là aussi une question épineuse qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, noircir bien des feuilles de papier et souvent dire des inepties. Notre propos n'a nullement la prétention d'apporter le mot de la fin sur le sujet : seuls de nouveaux documents ou des observations archéologiques permettront d'en savoir plus.

Plusieurs chercheurs ont anciennement étudié les voies de circulation à l'époque romaine et même préromaine, notamment M. Clouet repris par P. Burgaud¹ qui signalent le passage par Pont l'Abbé d'une voie reliant le *Portus Santonum* à Muron. Notre vieille chaussée surélevée, percée d'arches pourrait-elle avoir une origine aussi ancienne ? Le chanoine Tonnelier semblait pencher pour cette ancienneté lorsqu'il écrivait : « Ce vocable [*Pontem Lapidum*] nous reporte donc à l'époque gallo-romaine », évoquant la présence de substructions de cette époque antique reconnues sous les fondations de l'abside de l'église². Nous n'en serions pas autrement surpris : il manque seulement une étude scientifique des structures de cette chaussée et de ses ponts pour affirmer ou au contraire écarter cette hypothèse. Aujourd'hui, hélas, plus rien n'est apparent ! Aussi est-il difficile pour l'usager qui n'a pas connu le lieu avant les comblements actuels, à l'aspect actuel bien banal, de soupçonner qu'il circule non sur une simple route mais sur un très vieux pont !... Seuls d'éventuels travaux effectués en profondeur pourraient permettre d'indispensables observations³.

Une chose nous apparaît cependant certaine, c'est l'existence de cette chaussée et de ses ponts sans doute bien avant le XI^e siècle, comme peut le confirmer cette mention de pont (que nous dépouillons ici de ses différents qualificatifs) attestée dans le vocable de notre localité qui figure dans l'acte de dotation de l'abbaye Sainte-Marie hors les murs de Saintes (Abbaye-des-Dames) en 1047,⁴ appellation qui assurément n'a sans doute pas été créée pour cette occasion mais qui, déjà, devait être consacrée par un long usage.⁵

Jacques Gachina

¹ Burgaud P. & P., La Vallée, monographie d'une commune de Saintonge, 1935.

² Tonnelier (Chanoine), *Pont L'Abbé d'Arnoult*, Collection Les belles églises romanes de Saintonge. Éditions Delavaud, Saintes, 1977.

³ À la condition que des observateurs compétents soient informés de ces travaux, si un jour il y en avait d'envisagés !

⁴ Duguet Jacques, « Notes sur Pont l'Abbé », *op. cit.*

⁵ Il nous est agréable de remercier les personnes qui nous ont encouragé dans cette recherche. Notre reconnaissance s'adresse à M. le Directeur des Archives départementales pour nous avoir obligeamment procuré le plan du projet des travaux de canalisation de l'Arnoult.